ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

N° 2023-10-09/34
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

•••

SEANCE
DU 9 OCTOBRE 2023

•••

L'An deux mille vingt-trois, le 09 octobre, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 3 octobre 2023, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 18h05, sous la présidence de MONSIEUR GUY LEFRAND, Président.

M. Willy HAVEL, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

PRÉSENTS :
M BOREGGIO Sylvain, M DAUCHEZ Philippe, M DERRAR Mohamed, M DOSSANG Guy, M DOUARD Daniel, M ETTAZAOUI Driss, M GAVARD-GONGALLUD Nicolas, Mme HANNOTEAUX Maryvonne, M LEFRAND Guy, Mme LUVINI Francoise, M MABIRE Arnaud, M PAVON Jean-Pierre, M ROYOUX Claude, M VEYRI Timour, M ERRAMMACH Youssef, M RONNE Christian, M JUPILLE Pascal, M COMONT Alain, Mme BERTIN Sophie, Mme JAUPITRE Isabelle, Mme MORVAN Valérie, Mme LEMARIÉ Anne-Marie, M CHAUVIN Michel, M ROUGER Guillaume, M CONFAIS Max, M CAILLEUX Jean-Michel, Mme CANEL Françoise, Mme BROCHAND-DULAC Gabrielle, M JARRY Jacky, M MOMPER Jean-Luc, M NOGARÈDE Alain, M CARIOT Geoffrey, Mme TREMEL Emmanuelle, Mme PHILIPPE Martine, M CHOKOMERT Patrice, M HAMEL Raynald, Mme HANNE Nadine, M ROUSSEL Cédric, M HUBERT Xavier, M SAULNIER Robin, Mme BAYRAM Servane, M MARTIN Jean-Marie, M BERNARD Franck, M NORBLIN Raphael, Mme BLANCHARD Colette, M ALORY Christophe, M HEROUARD Jean-Paul, Mme LEROUX Stéphanie, M CONFAIS Stephane, M TANGUY Martial, M DULONDEL Michel, M MORILLON Marc, Mme BANDELIER Lysiane, M ALLAIN Philippe, Mme BONNARD Carine, M PICHOIS Jean-Pierre, Mme SAVEL Frédérique, Mme LEMONNE Christine, M VOLTOLINI Damien, Mme BARILLER France, M ASMONTI Gérard, M LESELLIER Guy, M PERRIN Marc, M MARQUAIS Raynald, M GILLES Hervé, M MAILLARD Jean-Marie, M ALBENQUE Roger, Mme LAGOUGE Nathalie, M LEVERT Cedric, Mme RAMETTE Brigitte, M CARRETTE Christophe, M VERMEULIN Olivier, M MATHURIN Christian, Mme SUPPLICIAU Bruno, M WATEL Patrik, M HAVEL Willy, Mme LE GOFF Hélène, M CLOMENIL Joël, M ZAYANI Abdé, M CORNE Laurent, Mme RIVIERE Eveline, Mme LEON Patricia, M BRULARD Thierry, Mme CASTELNAU Caroline, Mme COLLIN Isabelle, Mme MARAGLIANO Francine, Mme MARTIN Françoise, Mme HAGUET VOLCKAERT Florence, M DESGROUAS Eddy,
Madame BOSCHER Christine suppléant(e) de Monsieur RIGAL-ROY Olivier, Madame LETHIAIS Patricia suppléant(e) de Monsieur DE LANGHE Christian, Madame CUEGNIET Monique suppléant(e) de Monsieur FINIX Richard, Monsieur DANTANT Stéphane suppléant(e) de Madame GUESNET Séverine, Madame DAUPHIN-HENNEQUEZ Françoise suppléant(e) de Monsieur SIMON Stéphane.

ONT DONNÉ POUVOIR : Madame Rosine MARTIN a donné pouvoir à Monsieur Claude ROYOUX, Madame Nicole DURANTON a donné pouvoir à Monsieur Nicolas GAVARD-GONGALLUD, Madame Ketty REVEL a donné pouvoir à Madame Christine LEMONNE, Monsieur Didier CRETOT a donné pouvoir à Madame Brigitte RAMETTE, Madame Jocelyne NEANT a donné pouvoir à Monsieur Joël CLOMENIL, Monsieur Patrick PATTYN a donné pouvoir à Monsieur Christian RONNE, Monsieur Geoffrey CUFFAUX-CLAMAMUS a donné pouvoir à Monsieur Christophe CARRETTE, Monsieur Didier

SCHALLER a donné pouvoir à Monsieur Gérard ASMONTI, Madame Laure SALVAT a donné pouvoir à Madame Nathalie LAGOUGE, Monsieur Emmanuel ROUSSEL a donné pouvoir à Monsieur Alain NOGARÈDE, Madame Chantal NUGUES-VILLETTE a donné pouvoir à Madame Patricia LEON, Monsieur Noel GRIPPON a donné pouvoir à Madame Francoise LUVINI, Monsieur Robert CHAPLAIS a donné pouvoir à Madame Hélène LE GOFF, Monsieur Erkan ADIGUZEL a donné pouvoir à Monsieur Eddy DESGROUAS, Monsieur Jean-Luc BOUILLIE a donné pouvoir à Monsieur Laurent CORNE, Monsieur Roger MIELOT a donné pouvoir à Madame Martine PHILIPPE, Madame Stéphanie AUGER a donné pouvoir à Madame France BARILLER, Monsieur Rachid MAMMERI a donné pouvoir à Monsieur Guy LEFRAND, Monsieur Didier DESSAINT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Michel CAILLEUX, Madame Karêne BEAUVILLARD a donné pouvoir à Monsieur Arnaud MABIRE, Madame Christiane MURCIA a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre PAVON, Madame Marie-Louise DOSSOU-YOVO a donné pouvoir à Monsieur Geoffrey CARIOT,

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :
Monsieur BIET Francis, Madame BOCAGE Sophie, Monsieur SENKEWITCH Georges, Monsieur LEFRANÇOIS Thierry, Monsieur BOSSUYT Fabrice, Monsieur GUILLEN Philippe, Monsieur GAUTIER Francis, Madame LESEIGNEUR Diane,

● ● ●

Accusé de réception
027-200071454-20231009-29688-DE-1-1.
Date de télétransmission : 10/10/23.
Date de réception préfecture : 10/10/23.
Date d'affichage :
13/10/23.

ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

FINANCES

Exercice 2023
Décision modificative n°1

Pour tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année, le budget primitif peut être corrigé, tout en respectant les principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l'équilibre du budget.

A cet effet, il existe des décisions modificatives (DM) ordinaires, des décisions modificatives particulières (le budget supplémentaire).

Les Décisions Modificatives sont de la compétence exclusive du Conseil communautaire. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes, modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant les règles d'équilibre budgétaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-4, L2121-29 et L5211-1 ;

Il est demandé aux membres du Conseil communautaire de bien vouloir :

- **ADOPTER** la décision modificative n°1 ci-après :

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
011	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	60 520,00
011	60612	ENERGIE - ELECTRICITE	72 500,00
011	60613	CHAUFFAGE URBAIN	-15 000,00
011	60618	AUTRES FOURNITURES	-500 000,00
011	60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	5 674,00
011	6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES PROV	53 470,00
011	611	PRESTATION DE SERVICES	30 000,00
011	6132	LOCATIONS IMMOBILIERES CRECHES	1 800,00
011	615228	AUTRES BATIMENTS	2 000,00
011	61551	ENTRETIEN MATERIEL GARAGE	72 672,00
011	6156	MAINTENANCE	-28 300,00
011	617	ETUDES ET RECHERCHES	8 524,00
011	6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	-2 400,00
011	6188	AUTRES FRAIS DIVERS	-3 200,00
011	62268	HONORAIRES	3 000,00
011	6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	-3 000,00
011	6281	COTISATION DIVERS	450,00
011	6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	20 000,00
011	6283	INSERTION MENAGE	-99 638,00
011	62875	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	-24 666,00
011	62878	A D'AUTRES ORGANISMES	65 000,00
012	6217	MUTUALISATION VILLE D'EVREUX	190 710,00
012	64111	REMUNERATION PRINCIPALE	1 060 000,00
014	73911	REVERSEMENTS SUR TAXES LIÉES À L'URBANISATION ET À	33 000,00
014	7398	REVERSEMENTS, RESTITUTIONS ET PRELEV. DIVERS	116 780,00
65	6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	118 220,00
65	65568	PARTICIPATION AU SETOM	50 000,00
65	657358	AUTRES GROUPEMENTS	-4 279,00
65	657363	PARTICIPATION AU BUDGET PEPINIERE SCIENTIFIQUE	-52 629,00
65	6573641	PARTICIPATION BUDGET MOBILITES DURABLES	167 044,00
65	65748	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS	23 000,00
66	66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	55 000,00
66	6618	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	20 000,00
66	6615	INTERETS DES AUTRES DETTES	22 000,00
67	673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	9 350,00
042	6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS I	320 000,00
042	6817	DAP - POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	19 912,00
023	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-2 776 813,00
Sous-Total			-909 299,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
70	70845	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE	-272 949,00
70	70875	PAR LES COMMUNES MEMBRES DU GFP	67 800,00
73	73111	TAXE FONCIERES ET D'HABITATION	-2 247 731,00
73	73113	TASCOM	45 246,00
73	73114	IFER	75 071,00
73	73133	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	-100 078,00
73	731721	TAXES DE SEJOUR	50 000,00
73	7318	AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	575 814,00
74	741124	DOTATION D'INTERCOMMUNALITE	13 032,00
74	741126	DOTATION DE COMPENSATION DES GROUPTS DE COMMUNES	159 641,00
74	74718	AUTRES	10 000,00
74	7472	REGIONS	-1 500,00
74	7473	DEPARTEMENTS	-18 000,00
74	74741	COMMUNES MEMBRES DU GFP	-1 500,00
74	747818	AUTRES	-7 880,00
74	747888	SUBVENTION DIVERSES	5 000,00
74	74832	ETAT COMP.TITRE TAXE PROFESSIONNELLE	137 021,00
74	74833	ALLOCATIONS COMPENSATRICES DE FISCALITE	25 660,00
75	752	REVENUS DES IMMEUBLES	18 850,00
75	756	LIBERALITES REÇUES	5 674,00
75	75813	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONN	8 400,00
75	75888	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.	536 000,00
042	777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSF. CPTE DE RESULTA	3 500,00
042	7817	REPRISE SUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	3 630,00
Sous-Total			-909 299,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
13	1321	ETAT ET ETABLISSEMENT NATIONAUX	328 877,00
16	16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	1 501 000,00
20	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES	9 500,00
20	202	FRAIS LIES A LA REAL.DES DOCS D'URBA,NUM DU CADAST	14 000,00
204	2041581	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	-17 448,00
21	2111	TERRAINS NUS	3 532,00
21	21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	700,00
21	21351	BATIMENTS PUBLICS	50 000,00
21	2188	AUTRES IMMOBILISATION CORP.	551 000,00
23	2313	CONSTRUCTIONS	333 526,00
27	271	TITRES IMMOBILISES (DROITS DE PROPRIETE)	25,00
20/OPAHS	2031	FRAIS D'ETUDES	-304 022,00
20/PDS2	2031	FRAIS D'ETUDES	3 778,00
21/NPRU NET	2151	TRAVAUX RESEAU DE VOIRIE	-170 000,00
21/SDERCLIMAT	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 000,00
21/PSLACENTRE	21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	-217 936,00
23/AQUACENTER	2313	CONSTRUCTIONS	-400 000,00
23/PTENFSTAND	2313	MAISON PETITE ENFANCE ST ANDRE	-180 000,00
23/REHABMUSEE	2313	CONSTRUCTIONS	-182 000,00
23/JOFFRE	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	300 000,00
23/PPI DECHETS	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	90 000,00
040	13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	1 000,00
040	13912	SUB. TRANSF CPTE RESULT. REGIONS	2 000,00
040	13913	SUB. TRANSF CPTE RESULT. DEPARTEMENTS	500,00
040	4912	DEPRECIATION DES COMPTES DE REDEVABLES	3 630,00
041	1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 518 400,00
041	16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	1 518 400,00
Sous-Total			4 838 462,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
13	1328	SUBVENTION ADEME	48 800,00
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 688 763,00
16	16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	1 501 000,00
040	281318	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES BATI	320 000,00
040	4912	DEPRECIAT. DES CPTES DE REDEVABLES (BUDGETAIRES)	19 912,00
041	1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 518 400,00
041	16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	1 518 400,00
021	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-2 776 813,00
Sous-Total			4 838 462,00

- **Les recettes de fonctionnement :**

  - Chapitre 70 – Produits des services et ventes diverses.

Il s'agit de réajuster les recettes liées à la refacturation dans le cadre de la convention unique de mutualisation avec la ville d'Evreux. Le montant constaté au titre du premier semestre 2023 étant inférieur à la prévision, par prudence, nous sommes conduits à réduire de 272k€ la nature 70845 et à augmenter de 68k€ la nature 70875.

  - Chapitre 73 – impôts et taxes et chapitre 74 – dotations et participations

Il s'agit s'ajuster au mieux le montant des recettes fiscales et des dotations de l'Etat budgétées suivant les différents états fiscaux et notifications que nous avons reçus après le vote du BP 2023 :

- Pour la TASCOM nature 73113 +45,2k€
- Pour l'IFER nature 73114 +75k€
- Pout la taxe d'enlèvement des ordures ménagères nature 73133 -100k€
- Pour les autres impôts nature 7318 +575,8k€
- Pour la dotation intercommunalité nature 741124 +13k€
- Pour la dotation de compensation des groupements de communes nature 741126 +159,6k€
- Pour la compensation au titre de la taxe professionnelle nature 74832 +137k€
- Pour l'allocation compensatrice de fiscalité nature 74833 +25,6k€

La nature 73111 doit également être ajustée afin de tenir compte des bases prévisionnelles notifiées pour les taxes ménages et du taux de CFE de 25,46%. La recette de CFE est portée à 15,3 m€ soit une baisse de 2 M€.

Il s'agit également :

- De tenir compte de la taxe de séjour déjà collectée, et d'ajuster les crédits : +50k€ à inscrire en DM en dépense (nature 62878) et en recette (nature 731721) puisqu'elle est collectée par EPN et reversée au comptoir des loisirs.

- D'ajuster le montant des recettes inscrites pour le festival « Ça sonne à la porte ». Il convient d'ajuster les crédits aux recettes réellement obtenues : -1,5k€ subvention de la région, -18k€ de subvention département, -7,8k€ de subvention des autres partenaires. Un prestataire a fait un don équivalent à la fabrication des lettres CSALP soit 5,6k€ (nature 756 en recette et nature en dépense 60632 au chapitre 011).

- D'augmenter le montant des recettes du Bus 56 +5k€ (nature 747888), des relais des services publics +5k€ (nature 74718) et de l'espace de Saint André de l'Eure +5k€ (nature 74718).

- Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Il est nécessaire :

- D'ajouter les recettes concernant les loyers du PSLA de la Madeleine +18,8k€ (nature 752), ainsi que de réajuster le montant des redevances perçues +8,4k€ (nature 75813).

- De prévoir un montant en recette pour tenir compte des apurements effectués. Les engagements de dépenses correspondant aux rattachements 2022 et non utilisés doivent en effet être soldés pour 536k€.

- Les opérations d'ordre :

Il convient ajuster le montant des amortissements des subventions d'investissement en recette de fonctionnement et en dépense d'investissement pour +3,5k€.
Il s'agit d'inscrire des crédits pour passer les reprises sur dépréciation d'actifs circulants +3,6k€

➢ Les dépenses de fonctionnement :

- Chapitre 011 charges à caractère général

Il est nécessaire :

- D'inscrire 60,5k€ d'eau dont taxes assainissement piscine non prévue +42,4k€ (nature 60611).
- D'ajuster les crédits inscrits en nature 60612 énergie/électricité : +50,5k€ pour l'électricité et +22k€ concernant l'éclairage public suite hausse des taux et arrêt du dispositif coupure de nuit durant un mois (émeute de juillet 2023). En contrepartie des crédits sont restitués sur la maintenance de l'énergie -30k€ (nature 6156).
- De réduire les crédits prévus pour le gaz, du fait de la chute du prix du gaz et du plan de sobriété -500k€ (nature 60618).
- D'ajuster la nature 6068, pour faire face à des dépenses imprévues :
  - +25k€ pour achat de pièces détachées pour le service garage
  - +19,4k€ pour le projet « un été aux usines de Navarre »
  - +6k€ de reliure pour les registres des assemblées de 2014 à 2023
- D'ajuster les crédits pour le marché nettoyage des locaux autre que l'hôtel d'agglomération

+30k€ (nature 611)

- D'ajuster les crédits pour l'entretien du matériel de transports suite aux nombreuses pannes sur poids lourds nécessitant le recours à la sous-traitance +72,6k€ (nature 61551).
- D'ajuster le montant de certaines dépenses sur les natures de maintenance (nature 6156), formation (6184), autres frais divers (nature 6188) et catalogues et imprimés (nature 6236) du service équipe territoire durable du fait du décalage du projet en cours d'année -9,9k€.
- L'adhésion à ADICO pour le contrat du délégué à la protection des données dans le cadre du règlement général de protection des données (RGPD) nécessite un besoin de crédits supplémentaires de 450€ (nature 6281).
- D'ajouter des crédits pour assurer le paiement du solde de la convention à la ville d'Evreux relative aux gens du voyage +20k€ (nature 6282). Il s'agit d'une ancienne facture qui n'avait été réglée que partiellement.
- D'ajuster les crédits prévus afin de tenir compte de l'arrêt de la prestation externe de ménage des locaux de l'hôtel d'agglomération et de certains bâtiments EPN. La prestation est désormais réalisée par des agents du service moyens généraux mutualisés depuis mai 2023. Ainsi, il convient de réduire le montant prévu à la nature 6283 de 99,6 k€ et de -44,6k€ à la nature 62875).
- D'ajuster les crédits pour le remboursement des fluides des crèches des communes d'EPN +20k€ (nature 62875) ainsi que ceux des crèches du SIVU CIGAL +15k€ (nature 62878).

- Chapitre 012 charges de personnel

Concernant les frais de personnel, il est nécessaire d'ajouter 1 250 710 € de masse salariale. Cela comprend :

- La revalorisation du point d'indice au 1er juillet 2023,
- La revalorisation des grilles indiciaires de l'ensemble des catégories C et d'une partie des catégories B,
- Un ajustement de la masse salariale à hauteur de la réalité du tableau des effectifs, désormais finalisé.

- Chapitre 65 autres charges de gestion courante

Il s'agit :

- De prévoir un montant en dépense au chapitre 65 pour apurer les engagements de recettes correspondant aux rattachements 2022 qui ne seront pas réalisés. En effet, le montant des recettes restants à titrer fin 2022 a été surestimé et il convient de les annuler pour 118k€.
- De rembourser les crédits avancés par un autre service pour le projet « un été aux usines de Navarre » +50k€ (nature 65568).
- D'inscrire une prime d'éviction à verser à l'exploitant agricole dans le cadre de l'acquisition des coteaux DECATS – Arnières sur Iton, +23k€ (nature 65748).
- De réduire la subvention versée au budget pépinière scientifique du fait de l'ajustement des recettes sur ce budget -52,6k€ (nature 657363).
- D'ajuster le montant de la subvention à destination du budget Mobilités : le budget principal doit verser une subvention supplémentaire de 167k€ (nature 6573641).

- Chapitre 66 charges financières

Il s'agit notamment d'inscrire des crédits pour le remboursement des intérêts d'un emprunt à taux variable porté par le budget assainissement, de prévoir les crédits nécessaires en cas de nécessité de mobiliser la ligne de trésorerie d'ici la fin de l'exercice et d'inscrire les crédits nécessaires au versement d'une indemnité de remboursement anticipé sur un emprunt indexé sur le taux du LEP.

- Chapitre 67 charges exceptionnelles

Il est nécessaire d'ajouter des crédits afin de prévoir la fin d'exercice + 9,3k€ en cas d'annulation

de titre sur exercices antérieurs nature 673.

- Les opérations d'ordre :

Il est nécessaire :

- D'ajuster le montant des amortissements +320k€ en dépense de fonctionnement et en recette d'investissement (nature 6811et 281318).
- De prévoir des crédits pour passer des provisions pour dépréciation des créances + 19,9k€ (nature 6817).

Compte tenu des modifications en dépenses et recettes de fonctionnement, afin d'équilibrer la section de fonctionnement, le montant du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement baisse de 2,7 M€.

➢ Les dépenses d'investissement :

Il est nécessaire de reclasser des recettes d'investissement titrées sur le budget principal vers le budget mobilités car celles-ci concernaient l'opération voie verte cavée boudin-gare +328,8k€ (nature 1321).
Il doit être rajouté 14k€ sur l'opération PLU car le tribunal administratif a nommé une commission de 3 personnes alors que l'estimation portait sur un seul commissaire enquêteur (nature 202).
La mise en place de la géolocalisation sur les bennes de l'ensemble du service déchets suite aux nombreux vols génère +9,5k€ (nature 2051).
Il faut ajuster le montant de la subvention d'investissement versée au SMABI -17,4k€ (nature 2041581).
Le montant prévu au BP de l'opération NPRU NET doit être réduit de -170k€ (nature 2151).
Les besoins de crédits supplémentaires sont les suivants :

- L'achat de bacs de tri pour les usagers +235k€,
- L'achat écopad pour les déchetteries +1,5k€
- L'achat de toilettes sèches suite aux travaux déchèterie +1k€ (nature 2188).
- L'étude des besoins en énergie des acteurs du territoire EPN +80k€ (nature 2188).
- Les travaux d'énergie sur les bâtiments EPN +50k€ (nature 21351).
- Le projet un « été à Navarre » et les travaux réalisés sur les usines de Navarre +281k€.
- L'acquisition de matériel pour la cabine Doctobus notamment un coffre-fort +2,4k€
- Des travaux de mise aux normes de la décharge du Boulay-Morin +90k€.
- L'acquisition des coteaux DECOTS à Arnières sur Iton +60k€.
- L'achat nettoyeur moquette +1,3k€
- L'achat de bennes nécessaire pour écopoint Marcilly la campagne +90k€
- Les travaux voirie rue du maréchal Joffre +300k€
- +3k€ sur opération le Plan de sauvegarde (suivi de l'animation n°2) suite au résultat de la mise en concurrence.

Les crédits des travaux suivants sont ajustés aux besoins 2023 qui sont pour partie à réinscrire en 2024 :

- -180k€ sur les travaux de la maison de la petite enfance de Saint André en raison du décalage du jury de concours d'architecte,
- -182k€ pour la reprise du mur gallo-romain suite à la nouvelle alerte de la DRAC sur les mouvements du mur antique,
- -400k€ sur les travaux du centre aquatique suite au décalage des études concernant les panneaux photovoltaïques,
- -304K€ sur l'opération OPAHS (amélioration de l'habitat du centre-ville et communes EPN) diminution du montant suite au résultat de la mise en concurrence ainsi qu'à la réalité du calendrier.

Il faut prévoir des crédits pour l'acquisition des titres de la société SAS Transition Euroise de Saint André de l'Eure +27€ (nature 271).
Il faut prévoir des crédits en chapitre 16 et 041 en dépense et en recette afin de passer des écritures techniques dans le cadre de la gestion active de la dette. Ces inscriptions sont sans

incidence sur l'équilibre du budget puisque les mêmes montants sont inscrits en dépense et en recette d'investissement sur les natures 16451 chapitre 16 et chapitre 041 et en nature 1641 en chapitre 041.

- Les recettes d'investissement :

Il est nécessaire de prévoir des recettes supplémentaires en raison du soutien financier de GRDF +48,8k€ pour la réalisation de l'étude des besoins en énergie des acteurs du territoire EPN (nature 1328).

Compte tenu des modifications en dépenses et recettes de fonctionnement et afin d'équilibrer la section de fonctionnement, il convient de réduire le montant du virement vers l'investissement de 2,7 M€.

Il faut donc augmenter le montant d'emprunt d'équilibre de 2,6M€.

BUDGET EAUX

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
65	658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	3 549,00
66	66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	55 000,00
66	66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	6 000,00
67	6713	VERSEMENT SOLIDARITE FSH	28 000,00
67	678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	60 000,00
68	6817	DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	4 974,00
023	023	AUTOFINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA SECT.D'INVES	1 125 243,00
Sous-Total			1 282 766,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
70	70111	VENTE D'EAU AUX ABONNES	783 388,00
70	701241	REDEVANCE POUR POLLUTION DOMESTIQUE	173 032,00
70	70128	REDEVANCE PRESERVATION RESSOURCE	51 836,00
70	7064	LOCATION DE COMPTEURS	141 381,00
70	7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	9 592,00
70	7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES (CESS. D'APPRO	21 014,00
78	7817	REP./DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	91 469,00
042	777	QUOTE PART SUBV INVST VIREE AU RESULTAT EXERCICE	11 054,00
Sous-Total			1 282 766,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
21	2111	TERRAINS NUS	9 263,00
21	21531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	150 531,00
21	2154	MATERIEL INDUSTRIEL	27 000,00
21	21561	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	12 000,00
21	2182	MATERIEL DE TRANSPORTS	720 000,00
21	2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	15 000,00
23	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	-12 000,00
20/CAPTAR AEP	2031	FRAIS D'ETUDES	3 336,50
23/CARPTAR AEP	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	-751 336,50
23/TRVX/AEP	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	-237 500,00
040	139111	SUBV INVST INSCRITES CPTE RESULTAT AESN	11 054,00
16	16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	2 101 000,00
041	1641	REMBOURSEMENT EMPRUNTS C.D.C.	2 101 000,00
041	16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	2 101 000,00
Sous-Total			6 250 348,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
13	13111	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AGENCE DE L'EAU	-6 900,00
16	1641	EMPRUNTS EN EURO	-1 170 995,00
16	16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	2 101 000,00
041	1641	REMBOURSEMENT EMPRUNTS C.D.C.	2 101 000,00
041	16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	2 101 000,00
021	021	AUTOFINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA SECTION D'IN	1 125 243,00
Sous-Total			6 250 348,00

Voici le détail des inscriptions :

- <u>Les recettes de fonctionnement :</u>

Il convient d'ajuster :

- Le montant des recettes au chapitre 70 (ventes d'eau, de redevance pollution et de la redevance préservation des ressources, location de compteurs) suivant le versement du solde de recettes N-1 réalisé en juin 2023 par Eau de Normandie +1 180k€.

- La provision pour dépréciation des créances douteuses estimée sur la base des créances au 31/12/2022. Nous sommes en situation de reprendre partiellement la provision, et inscrivons par conséquent +91K€ à la nature 7817 pour les créances des redevables.

- Le montant des amortissements des subventions d'investissement en recette de fonctionnement et en dépense d'investissement pour +11k€.

➢ Les dépenses de fonctionnement :

Il s'agit de :

- Prévoir des crédits pour rembourser le budget principal de la quote-part du budget eau concernant les frais et l'indemnité d'éviction pour l'achat d'un terrain +3,5k€.

- Ajuster le montant des intérêts au vu des hausses des taux d'intérêts bancaires sur les contrats conclus à taux variable +55k€.

- Prévoir des crédits afin de régulariser le versement FSH de 2015 qui n'a pas été honoré et pour lequel le CD27 a relancé : +28k€

- Prévoir un montant en dépense pour apurer les engagements de recettes correspondant aux rattachements 2022 non utilisés pour 60k€.

- La provision pour dépréciation des créances douteuses estimée sur la base des créances au 31/12/2022 nécessite une provision complémentaire de +5 K€ à la nature 6817 pour les autres créances.

En conséquence, le montant du virement vers la section d'investissement est augmenté de 1 125k€.

➢ Les dépenses d'investissement :

Des crédits supplémentaires sont nécessaires pour :
- Des frais d'étude pour l'opération CAPTAR AEP +3k€
- La quote-part d'acquisition d'un terrain à Arnières sur Iton +9k€
- La mise aux normes de sécurité du panorama, Saint Sébastien et château d'eau buisson fallu +150k€
- L'acquisition de matériel industriel +27k€
- L'acquisition de divers véhicules : remorques excavatrice-aspiratrice, chargeuse électrique utilitaire, 208 électrique pour 720k€
- L'achat d'une armoire à clé connectée + 15k€

Le report de certains travaux sur 2024 sur les opérations CAPTAR AEP pour -751k€ et opération travaux AEP pour - 237k€ sont aussi prévus.

Il faut prévoir des crédits en chapitre 16 et 041 en dépense et en recette afin de passer des écritures techniques dans le cadre de la gestion active de la dette. Ces inscriptions sont sans incidence sur l'équilibre du budget puisque les mêmes montants sont inscrits en dépense et en recette d'investissement sur les natures 16451 chapitre 16 et chapitre 041 et en nature 1641 en chapitre 041.

➢ Les recettes d'investissement :

Compte tenu du report de certains travaux sur 2024, il convient d'ajuster les subventions en

conséquence -6,9k€

Au vu de ces ajustements, il faut réduire le montant d'emprunt d'équilibre de 1 170k€.

BUDGET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
011	6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE....)	422 944,00
011	6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	190 000,00
011	6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	110 080,00
011	611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	262 801,00
011	6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	24 000,00
011	6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	84,00
65	6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	43 200,00
66	66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	55 000,00
67	673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 400,00
67	6742	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D'EQUIPEMENT	-110 000,00
67	678	FRANCHISE ASSURANCE	1 635,00
68	6817	DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	4 842,00
042	6811	DOTATIONS AUX AMORT.DES IMMOB.INCORPORELLES ET COR	82 077,00
023	023	AUTOFINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA SECT.D'INVES	264 193,00
Sous-Total			1 352 256,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
70	70611	REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT	850 089,00
70	7064	LOCATIONS DE COMPTEURS	354,00
76	7688	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	30 000,00
77	773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	262 801,00
78	7817	REP./DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	196 347,00
042	777	QUOTE PART DES SUBV. D'INVEST. VIREE AU COMPTE DE	12 665,00
Sous-Total			1 352 256,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
13	13111	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AGENCE DE L'EAU	703 772,00
13	1313	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT DEPARTEMENT	4 747,00
16	1641	REMBOURSEMENT EMPRUNTS C.D.C.	53 300,00
16	16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	6 260 000,00
16	16449	OPERATION AFFERENTE OPTION LIGNE TRESORERIE D	1 200 000,00
20	2031	ETUDES ET AMO INVESTISSEMENT	50 000,00
21	2111	TERRAINS NUS	23 419,00
21	2154	MATERIEL INDUSTRIEL	40 320,00
21	21562	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	-117 056,00
21	2182	MATERIEL DE TRANSPORT	190 000,00
21	2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	4 100,00
23	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	463 500,00
23	2313	CONSTRUCTION	-4 000,00
23/CAPTARN EU	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	-1 333 600,00
23/EXTZONE	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	450 000,00
23/REHAB EU	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	-900 600,00
27	275	CAUTION VERSEE	4 000,00
45	45810	DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)	-1 010 000,00
040	139111	SUB.INVEST.INSC.COMPT.RESULTAT AGENCE DE L'EAU	11 230,00
040	13913	DEPARTEMENTS	1 435,00
041	1641	REMBOURSEMENT EMPRUNTS C.D.C.	6 260 000,00
041	16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	6 260 000,00
Sous-Total			18 614 567,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
13	13111	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AGENCE DE L'EAU	-816 600,00
16	1641	EMPRUNT EQUILIBRE	-502 195,00
16	16449	OPERATION AFFERENTE OPTION LIGNE TRESORERIE R	1 200 000,00
16	16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	6 260 000,00
16	1681	AUTRES EMPRUNTS	703 772,00
45	4582	RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)	-1 096 680,00
040	28153	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	82 077,00
041	1641	REMBOURSEMENT EMPRUNTS C.D.C.	6 260 000,00
041	16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	6 260 000,00
021	021	AUTOFINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA SECTION D'IN	264 193,00
Sous-Total			18 614 567,00

Voici le détail des inscriptions :

➢ Les recettes de fonctionnement :

Il est nécessaire :

- D'ajuster nos prévisions de recettes au chapitre 70 (redevance d'assainissement et location de compteurs) suivant le versement du solde de recettes N-1 réalisé par Eau de Normandie en juin 2023 +850k€.

- D'ajuster le montant du remboursement des charges d'intérêt par le budget principal pour un emprunt réalisé sur le budget assainissement +30k€.

- De prévoir les crédits pour annuler un mandat (nature 773) et le réémettre. Cette opération est sans incidence sur l'équilibre car la dépense a été également inscrite en dépense de fonctionnement nature 611 (+262,8k€).

- D'ajuster la provision pour dépréciation des créances douteuses des redevables estimée sur la base des créances au 31/12/2022. Cette provision peut être reprise partiellement à hauteur de 196K€ (nature 7817). Elle permet de financer les créances admises en non valeur.

- D'ajuster le montant des amortissements des subventions d'investissement en recette de fonctionnement et en dépense d'investissement pour +12,6k€.

➢ Les dépenses de fonctionnement :

Il est nécessaire :

- D'inscrire des crédits supplémentaires pour les achats de prestation de télésurveillance (+42k€), Aquacalc (+18k€), GMAO (+35k€), frais de télécommunication (+121k€), énergie (+90k€).

- De tenir compte des révisions de prix sur les produits de traitement (en augmentation de 20% par rapport à 2022) : +190k€ (nature 6062).

- D'ajuster les crédits prévus pour réalisation de travaux d'aménagement des locaux pour la régie du sud (stores, aménagement cuisine, évier) +50k€ (nature 6068).

- De prévoir l'élargissement du système PTI/radio pour la régie du sud (+5k€) (nature 6068).

- D'inscrire les crédits pour honorer le loyer et les charges des locaux pour la régie du sud +24k€ (nature 6132).

- D'ajuster les crédits pour les admissions en non-valeur sur la base des éléments envoyés par le comptable public +43k€ (nature 6541)

- De réajuster le montant des intérêts au vu des hausses des taux d'intérêts bancaires sur les emprunts variables +55k€.

- D'ajuster les crédits prévus dans le cadre des travaux privatifs à Aviron et Caër, réduction du nombre d'individuels à subventionner -110k€ (nature 6742)

- De prévoir un montant en dépense pour apurer les engagements de recettes correspondant aux rattachements 2022 et non réalisées +1,6k€ (nature 678).

- D'ajuster la provision pour dépréciation des autres créances douteuses estimée sur la base des créances au 31/12/2022. Une dotation complémentaire de 5K€ doit être inscrite à la nature 6817.

- De réajuster le montant des amortissements de +82k€ en dépense de fonctionnement et en recette d'investissement (nature 6811et 28151).

En conséquence, le montant du virement vers la section d'investissement est augmenté de 264k€.

➢ Les dépenses d'investissement

Sur le budget assainissement, deux titres ont été émis à tort sur la nature 13111 au lieu de la nature 1681 (en recette d'investissement) s'agissant d'une avance de l'agence de l'eau. Il convient de régulariser + 703,7k€.

Il s'agit de prévoir les crédits pour réduire des titres pour 4,7k€ émis par le CD27 (nature 1313).

L'ajustement du capital selon les échéances annuelles est nécessaire +53k€ (nature 1641).

Des crédits supplémentaires sont nécessaires pour :
- Une étude REUSE +50k€ (nature 2031)
- L'achat d'un gerbeur +5k€, matériel pour intervention CATEC (harnais, stop chute, gaine…), rayonnages métalliques pour stockage magasin + 29k€, Détecteur 4 gaz et borne de test pour étalonnage +6,1k€ (nature 2154)
- L'achats de mobiliers, armoires, vestiaires, équipement pour le bâtiment pour agents régie du sud +12k€
- L'avenant pour le digesteur + 10k€
- Le besoin d'équipement informatique pour les agents de la régie du sud +58,1k€
- La réparation bras de cireuse + 17k€
- La mise en place d'un instrument qui permet la gestion du bon fonctionnement des équipements d'assainissement et permet de donner l'alerte en cas de refoulement ou autre aux agents d'astreinte +177k€
- L'achat de 5 véhicules pour les agents du pôle sud +190k€
- La réaffectation des terrains nus à sortir du budget croix prunelle et à réaffecter au budget assainissement (station épuration) +23k€ (nature 2111)
- La caution pour le local pour la régie du sud +4k€ (nature 275).

Les travaux de réhabilitation assainissement EU La Musse OP5, secteur rue du Domaine OP2, et la sablonnière tranche 2 sont reprogrammés en 2024, – 1 558k€ (chapitre 23).
Les travaux privatifs de raccordement sur Aviron sont également décalés sur 2024 puisque le passage en commission d'aides AESN ne se fera que fin 2023 début 2024 -1 010k€ (chapitre 45).

Il faut prévoir des crédits en chapitre 16 et 041 en dépense et en recette afin de passer des écritures techniques dans le cadre de la gestion active de la dette. Ces inscriptions sont sans incidence sur l'équilibre du budget puisque les mêmes montants sont inscrits en dépense et en recette d'investissement sur les natures 16451 chapitre 16 et chapitre 041 et en nature 1641 en chapitre 041.

➢ Les recettes d'investissement :

Les travaux privatifs de raccordement pour Aviron et Caër/Boulay-Morin sont décalés en 2024 donc les remboursements des restes à charges des raccordements privatifs sont décalés également -1 096k€

Au vu de ces ajustements, il convient de réduire le montant d'emprunt d'équilibre de 502k€.

BUDGET SPANC

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
67	673	TITRES ANNULES (SUR EX ANTERIEURS)	931,00
67	678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 900,00
68	6817	DOTAT. AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	8 036,00
042	675	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	2 700,00
042	6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS IMMOB.INCORPORELLES	2 366,00
023	023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	-18 933,00
Sous-Total			-

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
Sous-Total			-

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
21	2154	MATERIEL INDUSTRIEL	4 740,00
21	2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	562,00
23	2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-14 429,00
45	4581	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	-4 740,00
Sous-Total			-13 867,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
040	2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, ...	1 399,00
040	28154	MATERIEL INDUSTRIEL	797,00
040	28184	MOBILIER	170,00
040	2182	MATERIEL DE TRANSPORT	2 700,00
021	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-18 933,00
Sous-Total			-13 867,00

Les crédits supplémentaires sont nécessaires afin de :

- Prévoir des crédits pour passer des provisions pour dépréciation des créances + 8k€ (nature 6817)
- Prévoir un montant en dépense pour apurer les engagements de recettes correspondant aux rattachements 2022 non utilisés +4,9k€ (nature 678).
- Permettre d'annuler un titre de recette de 2018 du SPANC de l'ex CCPN pour 931€.
- Réajuster l'opération d'ordre sur une cession + 2,7k€ (nature 675 et 2182)
- Réajuster le montant des amortissements +2,3k€ en dépense de fonctionnement et en recette d'investissement (nature 6811et 2805,28154, 28184)
- Réaliser un virement entre la nature 2154 et 4581 car une erreur de nature a été faite lors de l'inscription au BP pour 4,7k€.
- De permettre l'achat de mobilier de bureau adapté pour 562€.

En conséquence, le montant du virement vers la section d'investissement est réduit de 18,9k€.

BUDGET MOBILITES

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
011	611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	30 933,00
011	614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	1 200,00
011	61551	MATERIEL ROULANT	30 000,00
011	6156	MAINTENANCE RESEAU HT	9 000,00
011	618	SERVICES EXTERIEURS - DIVERS	34 546,00
011	6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	225 000,00
011	6257	RECEPTIONS	1 000,00
011	6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	8 000,00
66	66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	1 500,00
67	673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	36 364,00
67	678	SERVICES EXTERIEURS - DIVERS	18 680,00
68	6817	DOTAT. AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	2 511,00
Sous-Total			398 734,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
70	7061	TRANSPORT DE VOYAGEUR	82 727,00
74	7472	SUBVENTION REGION	98 996,00
74	7475	PARTICIPATION DU BUDGET PRINCIPAL	167 044,00
77	778	PRODUITS EXCEPTIONNELS	48 000,00
78	7817	REPRISE SUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	1 967,00
Sous-Total			398 734,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
20	2031	FRAIS D'ETUDES	40 000,00
20	2051	LOGICIELS, BREVETS, LICENCES ECT...	20 000,00
21	2135	INSTALLATIONS GENER. AGENCEMENTS. AMENAG. DES CONS	30 000,00
21	2156	ACQUISITION MATERIEL EXPLOITATION	71 000,00
21	2158	AUTRES INSTALATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	12 800,00
21	2181	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENT	-150 000,00
21	2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	34 500,00
23	2312	TERRAINS	-130 000,00
23	2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	78 089,57
Sous-Total			6 389,57

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
13	1311	SUBVENTION EQUIPEMENT -ETAT	328 877,00
16	1641	EMPRUNT	-322 487,43
Sous-Total			6 389,57

Les crédits supplémentaires sont nécessaires afin de :

- Réajuster les recettes versées par Trans Urbain par rapport au solde de l'année 2022 +82,7k€ (nature 7061).

- Prévoir le versement d'une subvention exceptionnelle par la région concernant la hausse des coûts de l'énergie +99 k€ (nature 7472).

- Prévoir un montant en recette et en dépense pour apurer les engagements correspondant aux rattachements 2022 non utilsés +48k€ en nature 778 et + 18,6k€ en nature 678.

- Inscrire des crédits supplémentaires pour la sous-traitance +30,9k€ (nature 611).

- Rembourser à Trans Urbain une grosse maintenance de bus /MDA +30k€ (nature 61551).
- Payer les réparations de 4 abribus +9k€
- Rembourser à Trans Urbain des factures de prestations extérieures et consulting pour 34,5k€ (nature 618).
- Prévoir une augmentation du marché de transport collectif de 5% soit +225k€ (nature 6247).
- Verser la cotisation AGIR de 8k€ (nature 6281)
- Réajuster le montant des ICNE +1,5k€ (nature 66112)
- Annuler des titres de recette de publicité pour 36k€ du fait d'un trop perçu en 2022.
- Prévoir des crédits pour ajuster la provision pour dépréciation des créances +2511€.

En investissement, certains projets vont être reportés sur 2024, les crédits sont redistribués pour les besoins supplémentaires -280k€

Les besoins supplémentaires concernent :

- La mise en place de transport à la demande vélo, prestation conseil et marchabilité +80k€
- Logiciel Traccar +30k€
- Supplément option bus +71k€
- Installation vidéo surveillance de TU +12,8k€
- Matériel de bureau et informatique +34,5k€

Il convient donc de prévoir une subvention complémentaire versée par le budget principal pour couvrir ces ajustements en fonctionnement de 167 044€ et de réduire l'emprunt d'équilibre de 322 487€.

BUDGET PEPINIERE SCIENTIFIQUE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
023	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	295,00
Sous-Total			295,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
74	74751	PARTICIPATION DU BUDGET PRINCIPAL	-52 629,00
75	75888	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	52 629,00
042	7817	REP. SUR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	295,00
Sous-Total			295,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	3 000 100,00
040	4912	DEPRECIAT. DES CPTES DE REDEVABLES (BUDGETAIRES)	295,00
041	1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 000 100,00
041	16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	3 000 100,00
Sous-Total			9 000 595,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	3 000 100,00
041	1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 000 100,00
041	16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	3 000 100,00
021	021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	295,00
Sous-Total			9 000 595,00

Les crédits supplémentaires sont nécessaires pour :

- Réajuster les recettes de régularisation de charges et loyers par rapport aux inscriptions au BP2023 +52,6k€ (nature 75888).

- Ajuster la provision pour dépréciation des créances douteuses en constatant une reprise de provisions de 295€ (nature 7817 et 4912 opération d'ordre).

Au vu de ces régularisations, la subvention d'équilibre du budget principal est réduite de 52,6k€ (nature 74751).

Par ailleurs, il convient de prévoir des crédits en chapitre 16 et 041 en dépense et en recette afin de passer des écritures techniques dans le cadre de la gestion active de la dette. Ces inscriptions sont sans incidence sur l'équilibre du budget puisque les mêmes montants sont inscrits en dépense et en recette d'investissement sur les natures 16451 chapitre 16 et chapitre 041 et en nature 1641 en chapitre 041.

Le montant du virement vers la section d'investissement est augmenté de 295€.

BUDGET ZA CROIX PRUNELLE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
011	618	AUTRES FRAIS DIVERS	50,00
65	6542	CREANCES ETEINTES	5 869,00
65	658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTES	50,00
68	6817	DOTAT. AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	3 619,00
042	6742	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D'EQUIPEMENT	26 952,00
042	675	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS	317 350,00
023	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 055 423,00
Sous-Total			1 409 313,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
70	7083	LOCATIONS DIVERSES	8 290,00
75	7588	AUTRES	3 000,00
77	775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	272 498,00
040	777	QUOTE PART SUBVENTION D'INVESTISSEMENT TRANSFERABLES	1 125 525,00
Sous-Total			1 409 313,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNTS EN EURO	2 100,00
16	165	CAUTIONS	1 205,00
21	2131	BATIMENTS	16 425,00
23	2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	255 700,00
040	13918	TERRAINS NUS	1 125 525,00
Sous-Total			1 400 955,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
21	2121	TERRAINS NUS	1 230,00
040	2111	TERRAINS NUS	344 302,00
021	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 055 423,00
Sous-Total			1 400 955,00

Les crédits supplémentaires sont nécessaires afin de :

- Réajuster les encaissements de loyer avec les estimations prévues +8,2k€ (nature 7083).
- Constater les créances éteintes envoyées par le comptable public +5,8k€ (nature 6542),
- Ajuster la provision pour dépréciation des créances douteuses de +3,6k€,

Toutes les autres inscriptions, sont nécessaires afin de permettre la régularisation des cessions :

- L'immeuble de Prey (JC PREY) pour 175k€
- VIMARD SCI JNV (parcelle ZM 298 et 299) pour 60k€
- SCI SPAC (parcelle ZM 301) pour 30k€
- SCI KRAUTH (parcelle ZM 303) pour 120k€
- CAMERON (parcelle ZM 304) pour 81,5k€
- EC SERVICES (parcelle ZM 300) pour 12k€

ZONE D'ACTIVITES LES SURETTES GRAVIGNY

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
011	6015	TERRAINS A AMENAGER	70 000,00
042	71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	11 730,00
Sous-Total			81 730,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
75	75888	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	11 730,00
042	71355	VARIATION STOCKS TERRAINS AMENAGES	70 000,00
Sous-Total			81 730,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
040	35555	TERRAINS AMENAGES	70 000,00
Sous-Total			70 000,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNTS	58 270,00
040	3555	TERRAINS AMENAGES	11 730,00
Sous-Total			70 000,00

Les crédits supplémentaires sont nécessaires pour :

- Réaliser des travaux supplémentaires pour l'enfouissement de la ligne haute tension, divers aléas, dépenses de géomètre et versement du solde de la convention EPN/EPFN sur la démolition du friches Saminox avec le remboursement de la taxe foncière, assurance et travaux supplémentaires non prévus pour 70k€.

- Permettre la régularisation des charges sur les loyers perçus +11,7k€.

- Ajuster le montant de l'emprunt d'équilibre (+58k€).

ZONE D'ACTIVITES MISEREY

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
011	6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	1 900,00
Sous-Total			1 900,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
042	71355	VARIATION STOCKS TERRAINS AMENAGES	1 900,00
Sous-Total			1 900,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
040	3555	TERRAINS AMENAGES	1 900,00
Sous-Total			1 900,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 900,00
Sous-Total			1 900,00

Les crédits supplémentaires sont nécessaires pour :

- Les frais de géomètre pour le rachat de la parcelle de l'ancien syndicat (+1,9k€)
- Ajuster le montant de l'emprunt d'équilibre (+1,9k€).

ZAC LONG BUISSON 2

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
Sous-Total			-

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
Sous-Total			-

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	520 000,00
041	1641	EMPRUNTS EN EUROS	520 000,00
041	16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	520 000,00
Sous-Total			1 560 000,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	520 000,00
041	1641	EMPRUNTS EN EUROS	520 000,00
041	16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	520 000,00
Sous-Total			1 560 000,00

Il faut prévoir des crédits en chapitre 16 et 041 en dépense et en recette afin de passer des écritures techniques dans le cadre de la gestion active de la dette. Ces inscriptions sont sans incidence sur l'équilibre du budget puisque les mêmes montants sont inscrits en dépense et en recette d'investissement sur les natures 16451 chapitre 16 et chapitre 041 et en nature 1641 en chapitre 041.

ZA DE L'ARBRE SAINT GERMAIN MARCILLY

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
011	6045	ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES /TERRAIN	1 900,00
Sous-Total			1 900,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
042	71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	1 900,00
Sous-Total			1 900,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
040	3555	TERRAINS AMENAGES	1 900,00
Sous-Total			1 900,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 900,00
Sous-Total			1 900,00

Les crédits supplémentaires sont nécessaires pour :

- Les frais de diagnostic pour la vente d'un terrain (+1,9k€)
- Ajuster le montant de l'emprunt d'équilibre (+1,9k€).

ADOPTÉ

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - EURE -

Le Président d'Evreux Portes de Normandie

Guy LEFRAND

Avis favorable de la commission Finances (21/09/23)